

Penser aussi aux conditionnements des médicaments. Y penser pour s'assurer de l'applicabilité des décisions de traitements dans la réalité quotidienne des patients. Pour identifier les sources de confusions sur l'identité du médicament, ou lors de la lecture de ses dosages. Pour vérifier qu'un dispositif doseur existe et permet de préparer et d'administrer avec précision la dose prescrite, sans mettre en danger le patient. Penser à vérifier la capacité de la notice à protéger des risques graves. Penser à éprouver l'adap-

patient sur diverses facettes de son quotidien. Il suffit d'exprimer une information, des conseils, des mises en garde, sans raccourci, ni omission, ni jargon.

Ces principes élémentaires s'adressent aussi en amont aux firmes pharmaceutiques qui conçoivent les conditionnements et aux agences du médicament qui les autorisent, tant le marché reflète leurs manquements ou leur indifférence à cet aspect essentiel de la sécurité des traitements (lire notamment page 454).

Il aura fallu 30 ans et le désastre du

É D I T O R I A L

Réflexe conditionnement

tation des conditionnements aux patients vulnérables. Les mentions en cas de grossesse sont-elles efficaces ? La dose pédiatrique est-elle aisément réalisable ? Le bouchon est-il sûr ? L'aiguille est-elle masquée, rétractable ? La lisibilité est-elle correcte y compris pour les patients malvoyants ? Etc.

Dans les débats préparant la loi "sécurité du médicament" en France, *Prescrire* a souligné dans ses propositions l'importance de la praticité et des conditionnements. Rien n'en est ressorti dans la loi.

Pourtant, le conditionnement est un élément fondamental de la balance bénéfices-risques du médicament, un déterminant important de bon usage et de prévention des erreurs. Il n'y a pas besoin d'être hyperspécialisé pour s'y intéresser. Il suffit d'avoir le réflexe conditionnement, de prendre le temps de dialoguer avec le

Mediator^o pour motiver l'agence française du médicament à plus de transparence. Faudra-t-il encore 30 ans, et combien d'autres morts, pour que la praticité et les conditionnements soient compris comme des éléments indispensables à des soins de qualité ?

Chacun doit agir. Aux soignants de penser conditionnement et d'agir en prévention des erreurs médicamenteuses, dans leur pratique et quand ils enseignent. Aux firmes d'investir dans la conception de conditionnements adaptés et sûrs. Aux agences de développer l'analyse des conditionnements pour protéger efficacement les usagers. Aux organismes financeurs d'intégrer la praticité dans leurs critères de remboursement.

Le réflexe conditionnement : une source de progrès pour les patients.

Prescrire